

l'édito

de Jean-Luc Bergeon



Saint-Chestol

Chers Concitoyens,

Le budget 2016 sera proposé au vote du conseil municipal le 13 avril prochain.

Les élus effectuent actuellement les derniers arbitrages pour équilibrer les sections investissement et fonctionnement.

Les grandes lignes vous seront présentées au cours du bulletin mensuel du mois de mai.

Cependant certains dossiers sont dorénavant déjà lancés.

Les permis de construire pour les travaux de réalisation des nouveaux services techniques à La Bruyère, comme celui concernant le projet des futurs logements pour tous, sont en fin d'instruction auprès des services compétents.

Nous devrions avoir dans les jours prochains, les accords administratifs, qui nous permettront de vous présenter très bientôt, un échéancier précis quant à leur réalisation.

Il nous restera, au sujet des équipements structurant programmés en 2016, à produire une demande de permis de construire, pour le dossier des futurs vestiaires de la plaine des sports.

Le projet de construction d'une salle à La Bruyère pour accueillir les enfants de 3 à 6 ans, dans le cadre du centre de loisirs intercommunal, sera présenté ultérieurement.

Dans la mesure où il convient en amont, de définir qui sera le futur maître d'ouvrage, à savoir, l'intercommunalité ou la commune, le sujet devrait être finalisé en 2017.

Le projet de réhabilitation progressive du cœur de l'ancien château poursuit son bonhomme de chemin.

Nous sommes accompagnés dans ce travail par un architecte spécialisé dans les bâtiments historiques, Vincent Chapal, par Frédéric Mazeran, architecte du Patrimoine au Département et par la fondation du Patrimoine.

Pour rappel il s'agit de hiérarchiser les interventions, les programmer dans le temps, les équilibrer financièrement, afin d'associer réhabilitation qualitative et construction d'un nouvel espace médiathèque et numérique



notre actualité
point de vue
image

Avril 2016

n tre actualité

Le 7 avril prochain aura lieu en mairie une réunion de travail sur la future station d'épuration de la commune (STEP).

Le bureau d'études désigné par le syndicat à vocation unique de Cammaou (qui porte le dossier au nom de la commune), viendra accompagné des services du département, présenter aux élus municipaux, les filières de traitement possibles parmi les différentes hypothèses qualitatives qui s'offraient à nous.

Suite à ce temps de travail et comme annoncé, avant d'entériner un quelconque choix, nous organiserons une visite sur le terrain, ouverte à tous, pour découvrir ce que pourrait être le projet.

Dans le cadre de cette future STEP, les services de l'Etat, nous obligent à revoir tout le schéma directeur pluvial de la commune.

A terme, il nous sera imposé un nouveau document de Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI), plus restrictif que celui que nous connaissons à ce jour.

Les évolutions législatives sur la loi sur l'Eau, comme les événements tragiques qui se sont déroulés ces dernières années agissent comme des lanceurs d'alerte qui activent de façon quasi systématique le « *principe de précaution* », la commune de Saint-Christol même éloignée de cours d'eau comme le Vidourle, n'y échappera pas.

Dans le cadre du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) dans lequel est engagé la commune et conformément à l'arrêté du 12/09/06 (*L-253-1 extrait des textes généraux du ministère de l'agriculture et de la Pêche*), la commune a souhaité lancer en 2015, une réflexion en vue de la construction d'une aire de lavage, épandage, vidange, rinçage des effluents phytosanitaires et autres, respectueuse de l'environnement.

Cette future station pourrait être ouverte sous condition d'accès à tous les vigneron, viticulteurs, agriculteurs en activité sur la commune.

Le projet pourrait même être étendu, le cas échéant, aux acteurs du monde agricole des communes voisines.

Le village de Saint-Christol s'est porté candidat auprès des services de l'Etat, pour accueillir ce type projet.

Un élu référent, Simon Ruy, désigné par le Conseil Municipal, anime ce dossier depuis l'année dernière, après avoir rencontré à plusieurs reprises, différents techniciens et spécialistes et il consulte actuellement tous les acteurs susceptibles d'être concernés par le projet.

Cette aire de lavage permettra de gérer à la fois les rejets dans le milieu naturel comme la question de l'eau en terme de ressource.

J'ai évoqué à plusieurs reprises depuis la nouvelle année, le projet de restructuration globale du village à l'horizon 2020 et au delà.

La dernière réunion de travail que nous avons eu sur le sujet, avec le Conseil en Architecture en Urbanisme et Environnement de l'Hérault (CAUE 34), a permis de définir une stratégie précise.

Le projet urbain de Saint-Christol sera confié à un bureau d'études spécialisé qui gèrera la totalité du dossier et ce afin d'avoir une vision transversale des dossiers.

A l'intérieur même de cette mission globale, des zooms seront demandés sur des zones précises telles que les arènes, les services, les commerces, le centre élargi, l'aménagement de l'ancienne gare, le centre ancien, les espaces publics, les zones d'activités économiques, le site de La bruyère etc...

Comme je vous l'ai annoncé 2016, sera une année qui va marquer des changements significatifs au niveau du personnel communal.

Dans quelques jours, un jury composé d'élus, assisté d'un spécialiste conseil, se réunira pour effectuer le recrutement de la personne qui remplacera Nadine Rivière.

Vous aurez donc, l'occasion dans quelques mois de découvrir « *la nouvelle cheville ouvrière* » de la commune.

Dores et déjà, des salariés pour raisons personnelles ont décidé de quitter les services, un définitivement, l'autre pour une mise à disposition ponctuelle.

Ils ont été remplacés par 2 jeunes gens, un en contrat d'avenir et un en contrat unique d'insertion.

Dans un contexte économique difficile, nous avons fait ce choix, de contrats aidés, il s'agit pour la commune, de mettre le pied à l'étrier à des jeunes qui bénéficieront dans leur temps de contrat, d'une formation.

Cordialement

Jean-Luc Bergeon





La voie verte arrive...

Depuis la fin de l'année 2015, le Conseil Départemental de l'Hérault est propriétaire sur 8,5 kilomètres, de l'ancienne voie de chemin de fer qui relie Saint-Génies des Mourgues à Boisseron. **Plus de la moitié de cet axe se situe sur le territoire de la commune Saint-Christol, reliant le Mas de Theyron à La Bruyère en passant par le site de l'ancienne gare SNCF.** Une réunion de travail a été récemment organisée en mairie, au cours de laquelle le bureau d'études mandaté par le département nous a été présenté.

Les premières réflexions sur le projet ont été évoquées, il pourrait s'agir d'une voie de 3 mètres de large, dédiée aux piétons, vélos, rollers et autres poussettes.

La voie sera accessible aux personnes à mobilité réduite

Les véhicules à moteur seront interdits et un espace dédié aux cheminements équestres en parallèle de l'axe principal a été demandé par les élus.

Il reste à définir la nature des revêtements ; enrobé ou terre damée ?

A terme, cette voie pourra agir comme une véritable colonne vertébrale qui irriguera l'ensemble de la commune.

En effet, tout au long du cheminement proposé, seront signalés : commerces, services, domaines viticoles, équipements touristiques et oenotouristiques, centres équestres, hébergements, parcs de loisirs, sites patrimoniaux, activités artistiques...

Ce nouvel axe de déplacement sera également maillé aux autres liaisons douces qui jalonnent déjà la commune, à savoir, le chemin de St Jacques de Compostelle, le circuit VTT labellisé par la Fédération Française de Cyclisme, les chemins de randonnée, le réseau vert départemental.

Le fait de posséder dans le village en amont du projet une véritable politique de développement économique touristique a apporté une plus value indéniable au dossier.

Pour autant il n'a pas été question de s'en tenir à l'existant, différents aménagements de connexions supplémentaires ont fait l'objet de discussion à savoir :

- une halte à positionner à proximité du bois de la Bruyère
- un point d'accueil à ouvrir au niveau de la Maison de la solidarité sur le site de l'ancienne gare SNCF, dans le cadre des futurs projets d'aménagements d'ensemble du lieu
- une liaison perpendiculaire à la voie verte à réaliser pour se connecter au site de la Bruyère (ESAT, parcs de loisirs, centre aéré, bâtiments municipaux etc.)
- une mise en valeur des ouvrages d'art qui marquent le tracé, en particulier celui composé de 5 arches sur la route de Boisseron comme les autres éléments que sont les ponts de la Riviérette et de la gare.

A présent le temps de la reconquête progressive de l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer doit être lancée.

En effet, la nature a repris ses droits ces dernières décennies et la végétation a largement envahi l'espace, un travail de quelques années doit être planifié qui nous amènera progressivement à l'ouverture de cette future voie verte.



Nous serons alors heureux d'offrir à tout les Saint-Christolains un espace de promenade, calme, sécurisé qui permettra de profiter pleinement de nos paysages.

